



VINCI-ASF

Le règne par la terreur !!

Une curieuse maladie s'est développée au sein de notre société.

Avant que cela ne se transforme en pandémie, la CGT se doit de dénoncer la recrudescence d'entretiens préalables à sanctions, sans oublier les conseils de discipline ayant eu pour principales conséquences, des licenciements.

La CGT s'interroge sur la capacité de nos dirigeants, qui pourtant prônent le dialogue, à communiquer avec le personnel tant le recours aux mesures disciplinaires est devenu monnaie courante ces dernières années.

Ainsi, sur AMP, pas moins de 25 entretiens préalables et conseils de discipline ont eu lieu entre 2017 et 2021. Sur PCA 5 entretiens préalables, 2 conseils de discipline, sur CA 3 licenciements en quelques semaines, etc...

Les salariés se retrouvent sous la coupe d'une certaine hiérarchie incapable de dialoguer de manière constructive, préférant appliquer la manière forte plutôt que de recueillir leurs explications en les convoquant manu militari, parce que s'exprimer est devenu un crime !!

Ces agissements relèvent du harcèlement moral.

Les salariés n'ont pas à pâtir du manque de moyens matériels et humains.

La CGT a dénoncé à maintes reprises le manque de moyens humains et matériels sur l'ensemble des établissements de VINCI-ASF, ces manques engendrent une réelle souffrance au travail pour l'ensemble du personnel.

Le règne par la terreur de nos dirigeants ne fait qu'accroître ce mal-être. Les salariés sont des êtres humains, et ils n'ont pas à venir travailler avec la boule au ventre se demandant sans cesse pendant leur poste ce qu'on va bien pouvoir leur reprocher.

**C'est pourquoi la CGT ASF a déposé un préavis de grève du
mercredi 27 octobre à 20h au vendredi 29 octobre à 6h**

TOUS SOLIDAIRES, TOUS EN GREVE !!!